



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e), Monsieur ou Madame

Domicilié (e).....

atteste sur l'honneur :

ne pas percevoir d'autres revenus que ceux déclarés ce jour au CCAS (allocations familiales, allocation ASSEDIC, pension d'invalidité, salaires, indemnités journalières, rente....)

vivre seul(e) avec mon ou mes enfants

vivre en concubinage

être marié (e)

percevoir une pension alimentaire ou somme assimilée

ne pas percevoir de pension alimentaire ou somme assimilée

percevoir le RSA

ne pas percevoir le RSA

Je m'engage à avertir immédiatement le CCAS si ma situation familiale ou financière venait à changer.

Fait en Mairie de Landudal, le

Signature :

Toute fausse déclaration ou fraude entraînera l'application du tarif maximum. Tout changement doit être signalé au CCAS

↪ tourner la page SVP

Joindre impérativement à ce questionnaire (selon la situation) :

- les 3 derniers bulletins de salaire de Monsieur et/ou Madame,
- une attestation CAF précisant le montant de vos prestations familiales,
- une attestation ASSEDIC,
- un justificatif de pension alimentaire,
- autres justificatifs de revenus (rente, RSA, ...),
- l'attestation sur l'honneur dûment remplie.

Tarif cantine rentrée de septembre 2017 : 2.90 €
Tarif garderie matin : 1.60 €
Tarif garderie soir : 2.10 €
Tarif garderie journée : 3.30 €
Coût par quart d'heure supplémentaire au-delà de 18H45
le lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 12h30 le mercredi : 2.00 €